

Paris, le 26/10/2018

A l'attention des parties prenantes du groupe AFD

En tant que Directeur Général de l'Agence Française de Développement et Président de PROPARGO, et au nom de l'ensemble des salariés du groupe AFD, je réitère notre engagement en faveur de la promotion des dix principes du Global Compact, auquel le Groupe adhère depuis 2004.

J'ai également le plaisir de vous présenter le nouveau rapport sur la responsabilité sociétale du groupe AFD relatif à l'exercice 2017. Ce rapport présente la mise en œuvre de la politique de responsabilité sociétale du Groupe, couvrant l'ensemble de ses impacts directs et indirects. Il permet ainsi à toutes ses parties prenantes d'accéder à une information claire et complète en matière sociale, environnementale et de gouvernance, en cohérence avec notre volonté de transparence et de dialogue.

2017 a été une année d'élan pour le groupe AFD. L'activité de notre institution a continué de croître pour dépasser le niveau record de 10 Mds€ d'autorisations de financement. Le processus de transformation engagé l'année précédente s'est poursuivi pour lui permettre d'atteindre les objectifs fixés au Groupe par l'Etat et de s'adapter aux nouveaux enjeux de la politique de développement. Les mandats et les compétences du Groupe ont évolué et ses équipes se sont beaucoup diversifiées.

Cet élan s'est accompagné de deux évolutions majeures en matière de responsabilité sociétale. Premièrement, l'adoption, en mars 2018, d'une nouvelle politique dans ce domaine, qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et d'exemplarité. Avec une attention renforcée à l'évaluabilité de nos actions.

Seconde nouveauté, nous nous sommes dotés d'une nouvelle politique de transparence et de dialogue. Cette politique témoigne de notre volonté d'ouverture. Nous aspirons à mieux communiquer et répondre aux demandes de nos partenaires, à intégrer leurs préoccupations dans la stratégie et les pratiques du Groupe, et à offrir une plateforme d'échange et de co-construction pour tous les acteurs du développement.

Le présent rapport met en évidence une consolidation de notre démarche de responsabilité sociétale. Elle repose sur trois piliers : i) promouvoir le développement durable sur le terrain, dans nos interventions ; ii) agir dans une démarche de transparence et de dialogue ; iii) enfin, renforcer la responsabilité sociale et environnementale interne.

Le pilier « Développement durable dans les interventions du Groupe » a connu des avancées notables au cours de l'année 2017 :

- le renforcement de notre action en matière de lutte contre le changement climatique. Le Groupe a consacré plus de 4 Mds€ au financement de projets dans les Etats étrangers ayant des co-bénéfices en matière de climat. Un nouvel emprunt obligataire « climat », en faveur de la lutte contre le changement climatique, a été émis avec succès. Il contribue à la réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris, vers la redirection des flux financiers sur des actifs compatibles avec une économie sobre en carbone et résiliente au changement climatique ;
- notre engagement en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes s'est consolidé. En 2017, 46% des projets de l'AFD et 36% de ceux de PROPARGO ont eu un impact positif sur la réduction des inégalités de genre. En parallèle, nous veillons à progresser sur les questions liées au genre, à travers la mise en place d'outils, formations et actions de sensibilisation ;

- le Groupe a adopté une nouvelle politique de maîtrise des risques environnementaux et sociaux. Attentifs au dialogue avec toutes les parties prenantes et à nos impacts, nous avons fait évoluer notre dispositif « Analyse et Avis développement durable » des projets afin d'assurer que nos financements contribuent aux Objectifs de développement durable;
- PROPARCO, qui a fêté son quarantième anniversaire en 2017, a pour sa part continué à renforcer les mesures d'accompagnement de ses clients dans la prise en compte des enjeux de développement durable. Elle a continué, comme sa stratégie l'y invite, à développer la mesure des impacts de ses opérations, à travers l'adoption d'indicateurs fondés sur les Objectifs de développement durable. Elle a par ailleurs entrepris une révision profonde du suivi des impacts de ses financements, afin d'améliorer le pilotage de son activité et de mieux en rendre compte.

Le groupe AFD a également approfondi son action sur le pilier « Transparence et dialogue » :

- une attention renforcée a été portée à la démarche de transparence. L'adhésion à l'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide répond au besoin exprimé par les pays partenaires. En cohérence avec cette adhésion, nous avons notamment élargi le périmètre de publication de nos données aux financements de projets en faveur de contreparties non-souveraines ;
- lancé début 2017, le dispositif de gestion des réclamations environnementales et sociales de l'Agence s'inscrit pleinement dans cette démarche de redevabilité et de dialogue. Il est désormais pleinement opérationnel et a permis de traiter une première réclamation au cours de l'année passée ;
- nous avons déployé un programme ambitieux de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, afin de répondre aux exigences de la loi dite « Sapin II » sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique.

Nous avons enfin poursuivi nos actions sur le pilier de la responsabilité sociétale et environnementale en interne :

- nous continuons à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de notre organisation, en cohérence avec notre action externe. Un nouvel accord ambitieux, visant à favoriser l'égalité dans les recrutements, les rémunérations, l'encadrement et le déroulement des carrières des agents, a été signé en 2017 ;
- l'action dans le domaine de la responsabilité environnementale directe, qui mobilise de nombreux collaborateurs du siège comme du réseau, se poursuit. C'est dans ce cadre que s'inscrivent la réalisation de l'évaluation et la compensation de l'empreinte carbone du Groupe, ainsi que la mise en œuvre du plan de mobilité.

Au total, le Groupe figure dans le peloton de tête d'un panel de 38 institutions comparables établi par Vigeo en matière de notation extra-financière. Ce résultat nous honore et nous oblige.

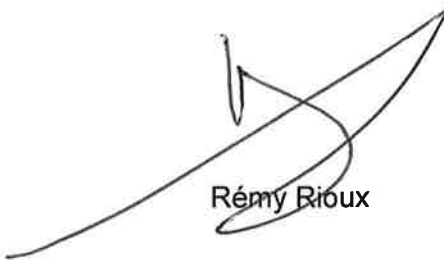
Quant aux perspectives à venir, 2018 est l'année du déploiement de notre nouvelle politique en matière de responsabilité sociétale.

Le groupe AFD sera appelé à mettre en œuvre sa nouvelle politique de transparence et de dialogue au service de ses partenaires du Sud et de la société civile. Nous renforcerons à cette fin nos outils et conforterons la culture de la redevabilité et du dialogue au sein de l'entreprise.

Nous consoliderons l'intégration des enjeux de développement durable dans nos financements, à travers la mobilisation des équipes et le dialogue avec nos clients et partenaires.

Nous continuerons à mettre nos démarches internes au diapason de notre action externe, qu'il s'agisse de notre responsabilité d'employeur, avec la mise en place d'une démarche de labellisation AFNOR « égalité et diversité », ou de notre responsabilité environnementale directe.

Enfin, l'année 2018 est marquée par l'adoption de la nouvelle stratégie du groupe AFD, qui l'accompagnera dans la mise en œuvre de la nouvelle ambition présidentielle pour la politique française de développement. Plaçant l'environnement, le social et l'ouverture aux parties prenantes au cœur de l'action du Groupe, la démarche de responsabilité sociétale aura un rôle clé dans la réalisation de cette ambition renouvelée.



Rémy Rioux